



AVIS D'ATTRIBUTION

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHE :

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

OBJET DU MARCHE :

Mission de maîtrise d'œuvre "de base" telle que définie par la loi MOP et le cahier des clauses techniques pour la résidentialisation d'îlots d'habitation.

MODE DE PASSATION DU MARCHE : Procédure adaptée selon l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Avis d'Appel Public à la Concurrence, envoyé à la publication au BOAMP, sur la plateforme e-bourgogne, sur le site internet de la ville et affiché à la Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire le 27/02/2017.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHE :

**Groupement Atelier Carré d'Arche/Acte Plus/Atelier Passages
200 Rue de Lazenay
18000 BOURGES**

POUR UNE OFFRE D'UN MONTANT DE : 100 652.50 €HT se décomposant ainsi :

- Tranche ferme : îlot tour Schweitzer : 24 700.00 €HT
- Tranche optionnelle n° 1 : îlot « 72 logements » : 38 285.00.€HT
- Tranche optionnelle n° 2 : îlot Gay Lussac – Binot : 37 667.50 €HT

En cas d'affermissement d'une tranche optionnelle, cette dernière fera l'objet d'un ordre de service signé par le pouvoir adjudicateur.

DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHE : 11/05/2017

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 23/05/2017

**Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée
aux marchés publics
Micheline HENRY**